

# Compte rendu pour 1954

---

## DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

### I. Observations et réponses concernant la gestion de 1953

*Première observation :* Le Conseil d'Etat est prié de veiller et de faire toutes démarches à l'avenir afin que les cours d'instruction militaire ne coïncident pas avec la période des examens scolaires de printemps, la seconde quinzaine de mars.

#### *Réponse :*

Les mobilisations de guerre, les services d'instruction et les cours de répétition ont porté et portent encore un sérieux préjudice à l'école vaudoise, tant par le départ de nombreux maîtres que par l'occupation des locaux par la troupe.

Les périodes de service militaire sont fixées en tenant compte des nécessités économiques, en particulier des travaux agricoles, mais non des obligations et besoins de l'école.

Lorsque les classes doivent être confiées à des remplaçants durant le semestre d'été — coupé par de nombreuses vacances — les perturbations sont moins importantes qu'en hiver, surtout au moment où les maîtres procèdent aux répétitions et s'appêtent à nouer la gerbe en vue des examens.

Conscient de cet état de choses, le département est déjà intervenu à maintes reprises, appuyé par le Département militaire vaudois, auprès des autorités militaires compétentes, leur demandant de sauvegarder les intérêts de l'école dans toute la mesure compatible avec la défense nationale. Fort de l'appui du Grand Conseil, il renouvellera ses efforts dans ce sens ; il demandera qu'on veuille bien

libérer de certains services les maîtres qui ne remplissent pas à l'armée des emplois indispensables et qu'on s'abstienne, chaque fois que la chose est possible, d'utiliser les salles d'école comme cantonnements.

*Deuxième observation :* Nous émettons le vœu que les organes compétents étudient la possibilité d'étendre aux élèves des collèges communaux la faculté d'obtenir des bourses d'études.

*Réponse :*

Les dispositions qui régissent l'octroi des bourses d'études aux élèves des établissements secondaires (loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire, art. 123, et règlement du 22 janvier 1909 sur les établissements d'instruction secondaire, art. 35-37) sont assez vagues ; les compétences respectives de l'Etat et des communes n'y sont pas clairement délimitées.

Jusqu'à maintenant, le Département de l'instruction publique et des cultes a limité son aide aux élèves des établissements secondaires cantonaux. Toutefois, depuis deux ou trois ans, des élèves du Gymnase de jeunes filles de Lausanne, domiciliées dans d'autres communes du canton, ont reçu aussi des bourses de l'Etat. Le département examinera également bien volontiers les demandes de bourses qui pourraient lui être adressées par l'intermédiaire des directeurs ou des commissions scolaires pour des élèves fréquentant des établissements communaux.

Nous rappelons d'autre part que la question de la dispense d'écolage et de l'octroi des bourses est à l'étude en même temps que la réforme de l'enseignement secondaire et qu'en outre la commission chargée d'examiner la revision de la législation sur les communes étudie la répartition des tâches et des frais entre l'Etat et les communes.

## II. Législation

**Service de l'enseignement supérieur et des cultes.** — Le Grand Conseil vaudois, par la loi du 8 septembre 1954, a modifié la loi ecclésiastique du 18 novembre 1908, aux articles 9 al. 1, 11 al. 3, 72 et 89.

Par arrêté du 15 janvier 1954, le Conseil d'Etat a créé trois nouveaux postes pastoraux dans les paroisses de Saint-Laurent et Saint-Paul à Lausanne, et à Vevey. A la même date, il a pris un arrêté fixant le traitement des pasteurs de l'Eglise nationale vaudoise et des pasteurs auxiliaires dont le poste est à la charge de l'Etat.

Le 30 décembre 1954, enfin, le Conseil d'Etat a pris un nouvel arrêté fixant les indemnités de séances et de transport aux membres des autorités et des commissions ecclésiastiques.

En vertu de la loi du 18 mai 1953, le Conseil d'Etat a adopté, le 13 avril 1954, le règlement sur les fonctions des pasteurs auxiliaires de l'Eglise nationale vaudoise à la charge de l'Etat. Il a créé quatre postes de pasteurs auxiliaires à Bellevaux, Blonay, Prilly et Pully.

### III. Justification des excédents des dépenses et des recettes - Année 1954

#### 301 — ADMINISTRATION GÉNÉRALE

##### 243 Remboursement de prestations sociales

Recettes :	Comptes . . . . .	Fr.	19 895.45
	Budget . . . . .	»	3 000.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>16 895.45</u>

Augmentation de recettes imprévisibles.

Remboursement de la part de l'Etat de diverses contributions à la caisse de pensions de l'Etat.

##### 521 Abonnements et taxes téléphoniques

Dépenses :	Comptes . . . . .	Fr.	12 543.35
	Budget . . . . .	»	12 500.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>43.35</u>

Crédit insuffisant.

Compte des communications téléphoniques fourni par l'économat en fin d'exercice seulement.

#### 302 — ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

##### 302.1 — Frais divers pour l'instruction

##### 242 Remboursement de rétributions du personnel

Recettes :	Comptes . . . . .	Fr.	277 115.85
	Budget . . . . .	»	270 000.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>7 115.85</u>

Augmentation du montant des contributions versées par les communes pour les allocations pour enfants.

Il n'était pas possible de prévoir le nombre exact des élèves externes admis à l'école normale.

513	<b>Mobilier et machines de bureau</b>		
	Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	2 515.10
	Budget . . . . .	»	2 500.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>15.10</u>
521	<b>Abonnements et taxes téléphoniques</b>		
	Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	818.45
	Budget . . . . .	»	800.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>18.45</u>
522	<b>Taxes postales</b>		
	Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	105.25
	Budget . . . . .	»	100.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>5.25</u>
531	<b>Indemnités et frais des commissions</b>		
	Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	4 682.—
	Budget . . . . .	»	4 500.—
	<i>Excédent</i> . . . . .	Fr.	<u>182.—</u>

Crédit insuffisant pour couvrir entièrement les frais d'expertises aux examens organisés par l'école normale en 1954.

### RÉCAPITULATION

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
	Fr.	Fr.
303.1 Recettes et dépenses générales . . .	157.—	13 501.40
303.2 Gymnases classique et scientifique .	—	196.50
303.3 Collège classique cantonal . . . . .	—	22 647.05
303.4 Collège scientifique cantonal . . . . .	13 188.60	2 326.60
303.5 Ecole supérieure de commerce . . . .	5 194.95	1 951.50
303.6 Collèges communaux et écoles supérieures . . . . .	1 585.60	5 059.60
303.7 Ecole normale . . . . .	37.50	220.80
<i>Total des dépassements.</i> . . . . .	<u>20 163.65</u>	<u>45 903.45</u>
<i>Dépenses : Dépassements</i> . . . . .	Fr. 45 903.45	
<i>Recettes : Dépassements</i> . . . . .	» 20 163.65	
<i>Excédent des dépenses</i> . . . . .	<u>Fr. 25 739.80</u>	

Dans sa séance du 4 février 1955, le Conseil d'Etat a pris acte de ces excédents de recettes et dépenses.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET CULTES

### 304.1 — Université

#### 177 Ecolages, finances de cours et d'examens

Recettes :	Comptes . . . . .	Fr.	639 582.80
	Budget . . . . .	»	600 000.—
	<i>Excédent.</i> . . . .	<u>Fr.</u>	<u>39 582.80</u>

La recette est difficile à prévoir. Elle dépend du nombre d'étudiants.

#### 242 Remboursement de rétributions du personnel

Recettes :	Comptes . . . . .	Fr.	37 590.60
	Budget . . . . .	»	25 490.—
	<i>Excédent.</i> . . . .	<u>Fr.</u>	<u>12 100.60</u>

Remboursements imprévisibles.

#### 243 Remboursement de prestations sociales

Recettes :	Comptes . . . . .	Fr.	6 811.80
	Budget . . . . .	»	3 000.—
	<i>Excédent.</i> . . . .	<u>Fr.</u>	<u>3 811.80</u>

Remboursement de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud.

#### 435 Autres prestations sociales

Dépenses :	Comptes . . . . .	Fr.	14 339.—
	Budget . . . . .	»	12 475.—
	<i>Excédent.</i> . . . .	<u>Fr.</u>	<u>1 864.—</u>

Crédit insuffisant par suite du décès d'un professeur de l'Université en fin d'année.

#### 521 Abonnements et taxes téléphoniques

Dépenses :	Comptes . . . . .	Fr.	22 515.50
	Budget . . . . .	»	22 500.—
	<i>Excédent.</i> . . . .	<u>Fr.</u>	<u>15.50</u>

Crédit insuffisant.

531 **Indemnités et frais des commissions**

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	8 431.45
Budget . . . . .	»	8 000.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>431.45</u>

Crédit insuffisant.

**304.2 — Bibliothèque et archives cantonales**612 **Entretien des immeubles**

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	8 098.—
Budget . . . . .	»	8 000.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>98.—</u>

Crédit insuffisant.

**304.3 — Musées cantonaux, Monuments historiques,****Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué**121 **Loyers**

Recettes : Comptes . . . . .	Fr.	10.—
Budget . . . . .	»	—.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>10.—</u>

Recette imprévisible.

242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes . . . . .	Fr.	337.40
Budget . . . . .	»	250.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>87.40</u>

Recette supplémentaire imprévisible.

431 **Contribution de l'Etat à la Caisse de pensions**

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	18 841.80
Budget . . . . .	»	17 900.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>941.80</u>

Crédit insuffisant.

**304.4 — Cultes**242 **Remboursement de rétributions du personnel**

Recettes : Comptes . . . . .	Fr.	7 396.—
Budget . . . . .	»	6 500.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	Fr.	<u>896.—</u>

Recette supplémentaire imprévisible.

## 445 Indemnités pour usage de véhicules privés

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	13 242.85
Budget . . . . .	»	12 000.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>1 242.85</u>

Augmentation du nombre de subsides de benzine aux pasteurs pour usage d'automobiles et de motocyclettes et des frais de transports des suffragants.

## 512 Frais d'insertion

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	321.80
Budget . . . . .	»	200.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>121.80</u>

Crédit insuffisant. Augmentation des insertions de mise au concours.

## 513 Mobilier et machines de bureau

Dépenses : Comptes . . . . .	Fr.	1 022.—
Budget . . . . .	»	1 000.—
<i>Excédent.</i> . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>22.—</u>

Crédit insuffisant.

## RÉCAPITULATION

	Recettes	Dépenses
	Fr.	Fr.
304.1 Université . . . . .	55 495.20	2 310.95
304.2 Bibliothèque et archives cantonales . .	—	98.—
304.3 Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué . . . . .	97.40	941.80
304.4 Cultes . . . . .	896.—	1 386.65
Total des dépassements . . . . .	<u>56 488.60</u>	<u>4 737.40</u>

Dépassement des recettes . . . . .	Fr.	56 488.60
Dépassement des dépenses . . . . .	Fr.	4 737.40
Excédent des recettes . . . . .	<u>Fr.</u>	<u>51 751.20</u>

Lonay . . . . .	Frédéric Røessinger
Mont-la-Ville . . . . .	André Dépraz
Ouchy . . . . .	Paul Glardon
Payerne . . . . .	Gustave Bornand
Peney-le-Jorat . . . . .	Jean-Louis Randin
Poliez-le-Grand . . . . .	Henri Monnier
Prilly . . . . .	Jean-Pierre Curchod (past. auxil.)
Pully . . . . .	Arnold Bricod (past. auxil.)
Saint-Laurent . . . . .	Georges Leyvraz
	Alec Thomas
Saint-Paul . . . . .	Hubert Roulet
Suchy . . . . .	Charles Laedermann
Yverdon . . . . .	Henri Dony
	André Savary
Yvorne . . . . .	Marcel Martin

- b) Sur proposition du Conseil synodal et en vertu de l'article 20 de la loi du 12 décembre 1951 sur la caisse de pensions de l'Etat de Vaud, les pasteurs suivants ont été réengagés :

Gingins . . . . .	Philippe Grin
Saint-Paul . . . . .	Ferdinand Delessert

- c) *Démissions.* — Les pasteurs suivants ont donné leur démission au cours de 1954 :

Clarens . . . . .	Maurice Eindiguer
Colombier . . . . .	Olivier Dubuis
Corcelles . . . . .	Gustave Junod
Gingins . . . . .	Philippe Grin
Hôpital cantonal . . . . .	Charles Gagnebin
Pailly . . . . .	Jean Guignard
Saint-Paul . . . . .	Ferdinand Delessert
Suchy . . . . .	Philippe Zeissig

**Consécration.** — La commission de consécration, après les épreuves réglementaires, a prononcé l'admission dans le corps pastoral vaudois de

MM. Arnold Bricod  
 Jean-Pierre Curchod  
 Daniel Geneux  
 Willem Van Griethuysen  
 Pierre Jeanneret  
 André Murset.



**Temples.** — Le Conseil d'Etat a accordé des subsides pour la restauration des temples de Berolle, de la Croix-d'Ouchy (Lausanne), de Vuflens-le-Château, de Lussy, de Vers-l'Eglise (Ormont-Dessus), de Morges, de Grandvaux, de Leysin, de Ropraz, de Chapelle sur Moudon, de Glion, de Crissier, des Bioux, pour l'installation d'un orgue au temple de Gryon, du chauffage dans les temples de Chamblon et de Treytorrens, de vitraux dans les temples de Saint-Laurent et de la Croix-d'Ouchy (Lausanne). Le montant de ces subsides s'élève à 82 330 francs.

**Prix Eugénie Basset.** — Le prix de piété filiale institué par M<sup>lle</sup> Eugénie Basset, par testament du 19 mai 1928, a été décerné en 1954 aux personnes suivantes, sur proposition de l'Eglise nationale :

- M<sup>lle</sup> Jeanne Décosterd, à Palézieux-Village ;
- M<sup>lle</sup> Jacqueline Mutrux, à Lausanne ;
- M<sup>lle</sup> Alice Rochat, à La Sarraz.

## VI. Enseignement supérieur

### UNIVERSITÉ

**Deuils.** — Au cours de cette année, l'Université a eu le chagrin de perdre : le 23 octobre, M. Maurice Lugeon, professeur honoraire, ancien professeur de géologie ; le 26 novembre, M. Jules Marchand, professeur ordinaire de géométrie ; le 10 février, M. le D<sup>r</sup> Paul Reinbold, professeur honoraire, ancien professeur de médecine légale ; le 11 avril, M. le D<sup>r</sup> Maurice Muret, professeur honoraire, ancien professeur de gynécologie ; le 1<sup>er</sup> août, M. René Bray, professeur ordinaire de littérature française ; le 17 août, M. le D<sup>r</sup> Jules Taillens, professeur honoraire, ancien professeur de pédiatrie, et, le 10 octobre, M. Edouard Schiess, professeur extraordinaire de technique commerciale.

**Nouveaux professeurs honoraires et ordinaires.** — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 janvier 1954, a nommé professeurs honoraires : MM. Gottfried Bohnenblust, ancien professeur à la Faculté des lettres ; Albert Perrier, ancien professeur à la Faculté des sciences ; Antoine Dumas et Henri Favez, anciens professeurs à l'E. P. U. L. ; dans sa séance du 13 juillet, il a nommé professeur honoraire M. le D<sup>r</sup> René Burnand.

Le 19 novembre 1953, en séance publique du Sénat, M. le chef du département a installé huit professeurs ordinaires : MM. Jean-Pierre Taillens et Maurice Vulliet, professeurs à la Faculté de médecine.

cine ; Gilbert Guisan et Henri Onde, professeurs à la Faculté des lettres ; Walter Bachmann et François Panchaud, professeurs à l'E. P. U. L., promus le 15 octobre 1953, ainsi que MM. Henri Germond, professeur à la Faculté de théologie, et Georges Tiercy, professeur à la Faculté des sciences, déjà promus précédemment.

**Statistique du corps professoral.** — A la fin de l'année 1953-1954, l'Université comptait 39 professeurs honoraires, 100 professeurs en exercice, dont 54 ordinaires et 46 extraordinaires, 44 chargés de cours, 35 privat docents et 3 lecteurs.

**Administration générale.** — Durant l'année 1953-1954, la commission universitaire a tenu 15 séances et le Sénat s'est réuni 3 fois en séances ordinaires.

L'Université a publié les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> fascicules de sa collection « Publications de l'Université de Lausanne », *Centenaire de l'E.P.U.L. 1853-1953*, et *Installation de MM. les professeurs ordinaires du 19 novembre 1953*, ainsi que le rapport annuel 1952-1953.

Le département a donné son approbation :

le 11 décembre, à une modification des articles 35, 36, 95 et 96 du règlement général, relatifs aux associations d'étudiants et à la discipline ;

le 29 mars, au règlement nouveau pour le doctorat ès sciences et à un texte nouveau des articles 3<sup>bis</sup> et 60 du règlement général, relatifs à la Bibliothèque cantonale et universitaire ;

le 16 juillet, au règlement nouveau de l'Institut de police scientifique et de criminologie.

La commission de revision du règlement général, après vingt-cinq séances de travail, a achevé la rédaction d'un projet, qui sera soumis à la commission universitaire et au Sénat au cours de l'an prochain.

Les démarches entreprises en vue de la création d'un foyer-restaurant pour étudiants ont fait un grand pas en avant : la *Fondation du Foyer universitaire*, dont le conseil est composé de deux professeurs de l'Université, de deux membres du Rotary-Club et d'un représentant de l'A. G. E., a acheté, au mois de juillet, l'immeuble de l'ancien Hôtel du Guillaume-Tell.

Une participation de 5000 francs a été votée par le Sénat, dans sa séance du 11 mars 1953, au fonds créé par un généreux donateur et destiné à l'acquisition d'un microscope électronique.

L'Association suisse des professeurs d'université a fixé, pour 1953-1954, son siège à Lausanne et son comité est présidé, pour cette période, par M. le recteur Marcel Bridel. L'assemblée générale a eu lieu dans notre ville au début de l'année académique.

M<sup>me</sup> Juliette Sallaz, secrétaire-caissière de l'Université, a fêté sa vingt-cinquième année d'activité dans nos bureaux.

lie  
été  
Stu  
bli-  
pré  
M.  
la  
me  
étr

d'ir  
à l  
Du.  
auc  
MM  
pri-  
nel  
con  
joit  
d'ai  
sèje  
ital

rep  
pell  
de  
Lau  
de  
l'inc  
juin  
join  
orga  
cair  
I  
été

I  
MM  
acci  
/  
com  
et 1

**Distinction.** — M. le professeur Louis Hegg a été nommé chevalier de la Légion d'honneur et M. le professeur Paul Hauduroy a été promu au grade d'officier de cet ordre. M. le professeur Alfred Stucky a été nommé commandeur de l'ordre du mérite de la République italienne. M. le professeur Henri Zwahlen a été appelé à la présidence de la Commission fédérale des installations électriques. M. Georges Brunisholz, chargé de cours, a reçu le prix Werner de la Société suisse de chimie. D'autres professeurs ont été nommés membres correspondants de diverses académies et associations étrangères, ou honorés d'autres façons encore.

**Manifestations universitaires.** — La cérémonie traditionnelle d'installation des nouveaux professeurs ordinaires s'est déroulée à l'Aula, le 19 novembre. Le 20 mai, l'Université a fêté sir Stewart Duke-Elder, de Londres, lauréat de la médaille Gonin pour 1954, auquel s'étaient joints ses prédécesseurs à cette distinction, MM. Arruga, de Barcelone, et Baillart, de Paris; le 11 juin, le prix Arnold Reymond (Fondation Ch.-Eug. Guye) a été remis solennellement à M. Hermann Weyl qui a fait, à cette occasion, une conférence intitulée « Erkenntnis und Besinnung ». L'Université s'est jointe, en outre, à son Ecole polytechnique et au Cartel vaudois d'aide aux réfugiés pour célébrer, le 24 avril, le 10<sup>e</sup> anniversaire du séjour à Lausanne, Pully et Vevey, des professeurs et étudiants italiens internés de guerre.

**Manifestations extérieures et congrès.** — L'Université a été représentée par son recteur, accompagné du vice-recteur, à Montpellier, en novembre 1953, aux cérémonies organisées à la mémoire de Rabelais. Elle a participé à plusieurs manifestations tenues à Lausanne, notamment à celle qui eut lieu en décembre en l'honneur de M. Rodolphe Rubattel, nommé président de la Confédération, à l'inauguration des bâtiments rénovés de l'Hôpital ophtalmique, en juin, et à plusieurs journées officielles du Tir fédéral. Elle s'est jointe à la section lausannoise de la Swiss-American Society pour organiser un concert du Yale Glee Club, chœur d'étudiants américains.

Plusieurs de ses professeurs ont assisté à des congrès ou ont été appelés à donner des leçons en Suisse ou à l'étranger.

**Etudiants.** — L'Université a perdu deux de ses étudiants: MM. Philippe Haab (médecine) et Aloyse Apel (H. E. C.), décédés accidentellement.

Au semestre d'hiver 1953-1954, l'Université et l'E. P. U. L. ont compté 1818 étudiants réguliers et 106 auditeurs, soit 56 étudiants et 15 auditeurs de plus que l'hiver précédent; au semestre d'été

1954, 1656 étudiants réguliers et 65 auditeurs, soit 59 étudiants de plus et 12 auditeurs de moins que l'été précédent.

L'A. G. E., présidée par M. Jean-Claude Menétrey, a présenté à l'approbation de l'Université de nouveaux statuts, élaborés l'année précédente; sa commission d'entraide a organisé, le 6 février, un bal au Lausanne-Palace, dont le succès a dépassé toutes les prévisions, laissant un bénéfice net de 14 000 francs environ, qui a permis d'apporter à de nombreux étudiants une aide matérielle bienvenue.

Le chœur universitaire et l'orchestre académique ont prêté leur concours à la cérémonie d'installation des professeurs ordinaires. L'orchestre a donné, au temple de Saint-François, un concert public très apprécié.

Sous la direction de M. Constant Bucher, maître de sports, deux semaines universitaires de ski ont eu lieu, l'une à Saint-Moritz et l'autre à Zermatt, au printemps, avec le succès habituel.

L'Université a offert 7 bourses à des étudiants étrangers, trois à des Français, deux à des Allemands et deux à des Américains; chacun de ces trois pays a accueilli, en contrepartie, deux étudiants vaudois. La Faculté de théologie a reçu deux boursiers, l'un alsacien, l'autre allemand; un étudiant de cette faculté a bénéficié d'une bourse de la Société académique bâloise; enfin la *Gazette de Lausanne*, maintenant une généreuse tradition, nous a offert deux bourses d'études.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses a alloué deux subsides, l'un de 1500 francs et l'autre de 400 francs.

Deux peines disciplinaires de suspension ont été infligées par les autorités universitaires.

**Prix et concours.** — Le 11 mars, en séance publique du Sénat, l'Université a décerné 9 prix de concours, pour un montant total de 5800 francs.

**Dons et legs.** — Outre les dons faits directement aux facultés et écoles, et mentionnés sous cette rubrique, l'Université a reçu avec gratitude

de la *S. A. Publicitas* à Lausanne, un don de 1000 francs qui a été versé au Comité de patronage des étudiants;

d'un généreux et fidèle donateur, qui désire conserver l'anonymat, une somme de 5000 francs, dont 2000 francs ont été versés au Comité de patronage et 3000 francs au Fonds des subsides pour l'impression des thèses;

de la *Gazette de Lausanne*, deux bourses d'études pour l'année académique 1954-1955 destinées à des étudiants méritants privés de ressources matérielles;

de M. H.-A. Glauser, directeur de « SAPHAL » à Vevey, un don de 50 000 francs destiné à ouvrir un fonds pour l'acquisition d'un microscope électronique ; la Banque cantonale vaudoise y a ajouté une somme de 1000 francs ;

de feu M<sup>me</sup> Landry-Chossat, veuve de M. Jean Landry, le regretté directeur de l'École d'ingénieurs, un héritage important dont l'attribution sera arrêtée ultérieurement ;

de M. Wattelet, à Begnins, une collection de clichés pour l'enseignement de l'histoire de l'art ;

en outre, l'Université a reçu de très nombreux dons pour la création d'un foyer-restaurant. Elle rendra publiquement compte de ces sommes dès que le foyer sera inauguré ;

enfin, l'Université a reçu plusieurs dons qui lui ont permis de couvrir les frais d'organisation de la manifestation d'amitié italo-suisse, tenue le 24 avril.

### CHRONIQUE DES FACULTÉS ET DES ÉCOLES QUI S'Y RATTACHENT

**Leçons et conférences.** — Ont présenté leurs leçons inaugurales :

M. le professeur Werner Stauffacher, le 28 octobre 1953, à la séance d'ouverture des cours de la Faculté des lettres, sur : « Spitteler et le génie de la France » ;

M. Marcel Boson, privat docent, le 3 novembre, sur : « La pensée coopérative chez Charles Secrétan » ;

M. Pierre Francioli, privat docent, le 28 novembre, sur : « La chirurgie du cœur » ;

M. le professeur Dominique Rivier, le 1<sup>er</sup> décembre, sur : « Les particules élémentaires de la matière » ;

M. Pierre-B. Schneider, privat docent, le 23 janvier 1954, sur : « Deux aspects de la psychiatrie extra-hospitalière : la psychothérapie et la médecine psycho-somatique » ;

M. Michel Dolivo, privat docent, le 20 février, sur : « Aspects de physiologie de l'écorce cérébrale humaine » ;

M. Pierre Bideau, privat docent, le 29 avril, sur : « La science des mots qui vendent ».

La Faculté de théologie a reçu M. le professeur Arséniev, qui a fait deux conférences sur : « La piété orthodoxe et l'âme populaire russe ».

La Faculté de droit, à sa séance d'ouverture des cours, a entendu un exposé de M. Dénéreaz, notaire, sur ses expériences professionnelles ;

M. le professeur Reymond, de Strasbourg, a donné deux conférences sur des sujets de psychologie économique.

Dans le cadre des échanges de professeurs avec l'Angleterre, une conférence a été faite à l'École des sciences sociales et politiques par M. le professeur Brogan, de Cambridge, sur les systèmes politiques anglais et américains.

A la Faculté des lettres, des conférences ont été faites par M. Paul Ricœur, professeur à l'Université de Strasbourg, sur : « Le mal radical chez Platon et chez Kant » ; par M. le professeur Beaumont, de la Sorbonne, sur un sujet d'histoire diplomatique ; par M. Bisson, professeur à l'Université de Belfast, sur Proust, et par M. Guyon, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, sur Balzac.

Sous les auspices du Fonds D' Lucien Bovet, des conférences ont été faites aux étudiants de plusieurs facultés et écoles, par MM. les professeurs Roch, de Genève, et Thélin, et par M. Schneider, privat docent, sur l'alcoolisme.

**Faculté de théologie.** — Le décanat a été repris, pour cette année, par M. le professeur Charles Masson.

M. le professeur Georges Pidoux a été appelé à donner un cours de deux semaines à la Faculté protestante de Rome ; M. le professeur Henri Germond a enseigné l'histoire des religions à l'Université de Neuchâtel, et M. le professeur Edmond Grin a assisté, en qualité de visiteur accrédité, à la conférence œcuménique d'Evanton (U. S. A.). Remplacé dans ses fonctions d'aumônier des étudiants par M. le pasteur Pierre Gander, M. Edouard Mauris a été nommé professeur extraordinaire et reprend l'enseignement de la liturgie, tandis que M. le pasteur Henri Anselmier, nommé chargé de cours, assume celui de la catéchétique.

Contrairement à ce qui est le cas dans les autres facultés romandes de théologie, le nombre des étudiants accuse une augmentation sensible.

La réorganisatoin de la bibliothèque de la faculté est terminée ; grâce à un crédit extraordinaire du département et à plusieurs dons, notamment de la Société académique vaudoise, la bibliothèque a pu s'enrichir de nombreux volumes.

**Faculté de droit.** — Pour remplacer, dès le 15 octobre 1954, M. le professeur Jacques Secrétan, démissionnaire, le Conseil d'Etat a désigné M. Georges Perrin, nommé professeur extraordinaire de droit international public et de droit diplomatique. M. Paul Turin, jusqu'ici chargé de cours, a été nommé professeur extraordinaire. L'enseignement du droit des transports, laissé vacant depuis le départ de M. le professeur Otto Riese, a été confié à M. le professeur Guy Flattet. Le règlement du prix Bippert a subi une modification, avec l'assentiment du Conseil d'Etat, de manière à permettre de récompenser, à défaut de participants au concours, les auteurs

de thèses particulièrement méritantes. C'est à la faculté qu'incombait, cette année, d'organiser la conférence des facultés de droit suisses.

La faculté a eu le chagrin de perdre sa bibliothécaire, M<sup>lle</sup> Madeleine Pignet, décédée le 7 mai ; pour la remplacer, il a été fait appel à M<sup>lle</sup> June Rossier. La bibliothèque s'est accrue de divers dons.

**Ecole des sciences sociales et politiques.** — M. le professeur Pierre Jaccard, qui remplace, dès le 15 octobre 1954, M. le professeur Louis Meylan à la présidence de l'école, a été désigné pour succéder à M. le professeur Jean Piaget en qualité de professeur de psychologie. L'école a décidé d'imposer dorénavant un examen de français aux candidats qui ne possèdent pas suffisamment notre langue.

**Ecole des hautes études commerciales.** — Les séances du conseil de l'Ecole des H. E. C. ont été surtout occupées par la question de la fusion éventuelle de l'école avec celle des sciences sociales et politiques. Une commission, composée de représentants de chacune des deux écoles et de la Faculté de droit, est chargée d'étudier la question. Elle n'a pas encore déposé ses conclusions.

**Institut de police scientifique.** — Avec l'accord du Conseil d'Etat, l'institut a ajouté à son programme un enseignement de criminologie confié à M. le professeur Marc-Henri Thélin, et de pénologie, confié à M. Charles Gilliéron, chargé de cours. La désignation de l'institut a été complétée en conséquence et devient : Institut de police scientifique et de criminologie.

**Faculté de médecine.** — M. le professeur Charles Scholder s'étant retiré au début de l'année pour raison de santé, après un remplacement temporaire au semestre d'été confié à M. Pierre Francioli, privat docent, c'est M. Louis Nicod qui a été nommé, en qualité de chargé de cours, pour enseigner l'orthopédie. M. Etienne de Meuron, chargé de cours, a donné sa démission ; il est remplacé par M. Pierre Dubuis, privat docent. M. Claude Petitpierre, privat docent, appelé à Kaboul, a renoncé à son enseignement, et M. Serge Neukomm a été autorisé à enseigner la cancérologie en qualité de privat docent.

**Faculté des lettres.** — M. le professeur Henri Onde a été nommé à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille ; il a toutefois conservé son enseignement à Lausanne. M. le professeur Pierre Schmid a été appelé, comme l'an dernier, à remplacer M. le professeur André Labhart à l'Université de Neuchâtel. M. le professeur Paul Collart a dirigé une expédition archéologique dans la région de Palmyre.

MM. les professeurs André Bonnard et René Bray ont fêté, au mois de décembre 1953, leur vingt-cinquième année d'enseignement. M. Jean Béranger a été chargé d'un cours de stylistique latine. Une extension du programme de l'École de français moderne a obligé la faculté à créer, avec l'assentiment du département, trois nouveaux lectorats, confiés à M<sup>lle</sup> Suzanne Cornaz et MM. André Laufer et Robert Marclay. M. Ernest Giddey, lecteur, a été appelé à prendre pour deux ans la direction de l'Institut suisse de Rome.

A la collection des publications de la faculté s'est ajouté un volume de M. le professeur Paul Aebischer : *Rolandiana Borealia*.

La bibliothèque de la faculté s'est enrichie de plusieurs dons, entre autres d'une collection importante offerte par M. le professeur Georges Bonnard.

**Cours de vacances.** — Les cours de vacances ont duré du 12 juillet au 2 octobre, suivis par 756 étudiants — 140 de plus qu'en 1953 — dont 168 Suisses et 588 étrangers. Comme l'an dernier, ce sont les Allemands, les Anglais et les Italiens qui y sont venus en plus grand nombre.

25 étudiants ont subi avec succès les épreuves du certificat, dont 6 celles du degré supérieur.

**Faculté des sciences.** — En remplacement de M. Charles Baehni, professeur à l'Université de Genève, M. Pierre Villaret a été chargé du cours de botanique systématique. M. Charles-A. Terrier, nommé professeur à l'Université de Neuchâtel, s'est démis de ses fonctions de privat docent.

Une nouvelle répartition a été faite dans les enseignements de mathématiques : M. Georges Vincent devient titulaire de la chaire d'algèbre nouvellement créée ; M. Jean de Siebenthal remplace, en qualité de professeur extraordinaire, feu M. le professeur Jules Marchand à la chaire de géométrie dépendant de l'E. P. U. L., et M. Pierre Methée, nommé professeur extraordinaire, reprendra, dès l'automne 1955, la chaire de mathématiques générales.

M. le professeur Henri Goldstein a achevé sa vingt-cinquième année d'enseignement de la chimie organique.

**Ecole de pharmacie.** — Le manque de place dans les laboratoires reste un sujet de grave préoccupation.

### ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

La dernière année académique a été caractérisée par un renouvellement profond du corps des professeurs qui s'est traduit, dans plusieurs cas, par des retouches assez sensibles aux programmes



d'études. Ces retouches constituent autant d'améliorations nécessaires à l'adaptation des programmes, aux exigences toujours plus sévères de la technique.

Par la force des circonstances, une première étape du plan d'ensemble est entrée dans la voie des réalisations. En effet, le laboratoire d'essai de matériaux devra quitter d'ici quelques mois les locaux qu'il occupait à Chauderon, dans l'annexe de l'ancienne Ecole d'ingénieurs. Cet immeuble, propriété de la Ville de Lausanne, avait été affecté au cours des dernières années à l'Ecole complémentaire professionnelle. En raison du transfert de cette dernière dans son nouveau bâtiment de la vallée du Flon, à l'aval du pont Chauderon, la Ville de Lausanne a résilié le bail du laboratoire, ayant en vue un changement de destination de l'immeuble de Chauderon.

Aussi, l'étude immédiate de la construction d'un nouveau laboratoire sur le terrain du Cèdre s'est-elle avérée nécessaire. Un projet a été élaboré, d'entente avec les professeurs intéressés et M. le chef du département ; les crédits nécessaires ont été récemment accordés par le Grand Conseil.

La Commission dite du Règlement a achevé la mise au point d'un projet de règlement général de l'E. P. U. L., en même temps que celui de l'Université. Cette commission, composée de représentants de l'Université et de l'Ecole, s'est plu à constater la parfaite identité de vue de ses membres tant sur le fond que sur la forme de ces deux règlements.

**Corps enseignant.** — La chaire d'électrotechnique générale, laissée vacante par le départ de M. Paul Fourmarier, professeur, a été confiée à M. Jean-Jacques Morf, ingénieur-électricien diplômé de notre Ecole et chef de laboratoire à la S. A. des Câbleries et Tréfileries de Cossonay, nommé professeur extraordinaire. M. Robert Goldschmidt, jusqu'ici chargé de cours pour les courants faibles, a été nommé professeur extraordinaire en raison du développement de son enseignement.

Dotée maintenant de quatre professeurs — MM. Juillard, Des-soulavy, Goldschmidt et Morf — la section d'électrotechnique est en mesure de répondre aux nécessités de l'heure sur le plan de l'enseignement, la question des laboratoires restant toutefois pendante.

Après le décès, en novembre 1953, de M. Jules Marchand, professeur de géométrie descriptive et de géométrie analytique, cet enseignement a été assuré jusqu'à la fin du semestre d'été 1954 par son assistant, M. Jacques Fauconnier.

L'étude de la succession de M. Marchand a été, pour les professeurs chargés de l'enseignement des mathématiques à l'école et à la Faculté des sciences, l'occasion d'un regroupement général de cet

enseignement entre les différents professeurs et d'un développement dans le domaine de l'algèbre supérieure, ce dernier intéressant surtout la faculté et, dans une mesure plus faible, la section des ingénieurs-physiciens.

M. Jean de Siebenthal, docteur ès sciences, jusqu'ici professeur au cours de mathématiques spéciales, a été nommé professeur extraordinaire de géométrie et il reprend la majeure partie des cours de M. Marchand, en particulier la géométrie descriptive. Sur proposition de la Faculté des sciences, un cinquième professeur de mathématiques a été nommé en la personne de M. Pierre-Denis Methée, docteur ès sciences, avec entrée en fonction en octobre 1955. Le regroupement envisagé ne déployant ses effets qu'à cette époque, diverses mesures transitoires ont été prises pour l'année 1954-1955 : M. Blanc a bien voulu se charger du cours d'analyse vectorielle, confié jusqu'ici à M. de Rham, tandis que M. Vincent, laissant à M. de Siebenthal les compléments de calcul différentiel et intégral, a accepté de donner le cours de géométrie analytique de M. Marchand.

Une nouvelle répartition d'enseignement intéressant la section de génie civil est entrée en vigueur avec le semestre d'hiver 1954-1955 : il s'agit des routes et des chemins de fer.

L'enseignement de la construction des routes et des chemins de fer a, dès l'origine de l'école, été confié à un seul et même professeur. Le dernier titulaire de cette chaire était M. Matti, décédé en juillet 1953 : dès lors, soit durant les deux semestres de l'année 1953-1954, M. Georges Champrenaud, chargé de cours, a assuré cet enseignement.

L'exploitation des chemins de fer constituait une charge de cours confiée à M. Fernand Chenaux, ancien directeur du 1<sup>er</sup> arrondissement des Chemins de fer fédéraux ; M. Chenaux a été atteint par la limite d'âge à la fin du semestre d'été 1954.

Ces deux départs nous ont amenés à séparer les deux domaines des routes et des chemins de fer. Cette mesure a permis d'élargir le domaine de la chaire de construction des routes par l'introduction d'un cours de génie civil et d'un cours d'organisation des chantiers dont le besoin se faisait de plus en plus sentir. Ces cours permettront à nos futurs ingénieurs civils de parfaire leur formation dans le domaine de la construction pratique, de la connaissance des entreprises, de l'organisation des chantiers et du calcul des prix de revient.

M. Pierre Peitrequin, ingénieur civil diplômé de notre Ecole, fondé de pouvoir à l'Entreprise de génie civil Losinger, à Lausanne, a été nommé professeur extraordinaire de génie civil, de construction de routes et d'organisation de chantiers. M. David Genton, ingénieur civil également diplômé de l'Ecole, chef de la section de la super-

structure à la Direction générale des C. F. F., à Berne, a été nommé professeur extraordinaire de construction et d'exploitation des chemins de fer.

Le cours de pétrographie technique, donné à la section de génie civil jusqu'en 1953 par M. Rodolphe Trümpy, nommé à l'École polytechnique fédérale, a été confié à M. Arnold Bersier, chargé de cours à la Faculté des sciences.

Pour succéder à M. le professeur Charles Colombi, atteint par la limite d'âge en 1953, mais qui a bien voulu accepter de poursuivre son enseignement jusqu'à la fin du semestre d'hiver 1954-1955, l'école a fait appel à M. Lucien Borel, ingénieur-mécanicien diplômé E. P. U. L., jusqu'alors aux Ateliers des Charmilles, à Genève. M. Borel, nommé professeur extraordinaire de machines et installations thermiques, occupera sa chaire dès le semestre d'été 1955, après un stage d'études et de perfectionnement de quelques mois dans différentes grandes industries de la Suisse alémanique.

Une nomination intéresse la section des géomètres : celle de M. Albert Jaquet, appelé à succéder à M. le professeur Louis Hegg, qui se retire atteint lui aussi par la limite d'âge. M. Jaquet, nommé professeur extraordinaire, enseignera la mensuration cadastrale et le dessin de plans et cartes.

La succession de M. le professeur Arthur Fath est sur le point d'être réglée et des propositions ont été soumises au département.

Deux ingénieurs ont été autorisés à enseigner en qualité de privat-docents : M. Othmar Rescher, docteur ès sciences techniques, pour un cours de photoélasticité, et M. Edgar Lüscher, docteur ès sciences, pour un cours de spectroscopie.

Enfin, au cours de mathématiques spéciales, M. Jean de Siebenthal a été remplacé par M. Pierre Bidal, docteur ès sciences, maître de mathématiques au Collège classique cantonal.

**Conseil général.** — Le Conseil général a eu la douleur de perdre l'un de ses membres très dévoué, M. Edouard Thorens, ingénieur diplômé de l'école, administrateur-délégué et directeur général de la Société E. Paillard, à Yverdon. Son successeur n'a pas encore été désigné.

**Etudiants.** — Au semestre d'hiver 1953-1954, le nombre des étudiants réguliers a atteint 605, soit 477 étudiants ingénieurs, 106 élèves architectes et 22 élèves du cours de mathématiques spéciales, non compris 40 élèves non encore immatriculés et 1 candidat au doctorat, soit au total 647.

Au semestre d'été 1954, le nombre des étudiants réguliers a diminué par suite du départ des étudiants diplômés. Ces étudiants réguliers, au nombre de 507, se répartissent en 389 étudiants ingé-

nieurs, 96 élèves architectes et 22 du cours de mathématiques spéciales. Les élèves non immatriculés sont au nombre de 39. Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'année 1945-1946, époque à laquelle notre institution a pris le nom d'École polytechnique, on constate qu'en huit ans le nombre des étudiants a doublé. Pour le semestre actuel, nous avons au total 686 élèves, soit un accroissement de 40 par rapport à l'an passé.

L'École d'ingénieurs a décerné au cours de l'année écoulée 68 diplômes, soit :

- 19 d'ingénieurs civils ;
- 8 d'ingénieurs-mécaniciens ;
- 17 d'ingénieurs-électriciens ;
- 7 d'ingénieurs-physiciens ;
- 11 d'ingénieurs-chimistes ;
- 6 de géomètres.

Le titre de docteur ès sciences techniques a été décerné à M. Jean-Pierre Borel, ingénieur-physicien E. P. U. L., qui a présenté une thèse intitulée « Propriétés électriques et structures de lames minces d'argent », élaborée sous la direction de M. le professeur Mercier.

L'École d'architecture a décerné 5 diplômes d'architectes.

A l'occasion de son soixantième anniversaire, la maison Esso Standard (Switzerland), à Zurich, a remis à notre École une bourse qui permettra à un étudiant suisse ayant terminé ses études de suivre un cours spécial de deux semestres sur la technique de la circulation routière à l'Université de Yale, aux États-Unis.

**Vie de l'École.** — Les nouvelles études parues dans le cadre des « Publications de l'E. P. U. L. » sont les suivantes :

- N° 25 Le barrage de Belver sur le Tage. Ses problèmes hydrauliques et leur résolution, par J.-P. Stucky, ingénieur.
- N° 26 Relevé d'installations ferroviaires par photogrammétrie aérienne. - Détermination graphique de l'inclinaison transversale de vues photogrammétriques aériennes quelconques. - Tables pour le calcul des distances mesurées avec la mire horizontale en invar, par W.-K. Bachmann, professeur.
- N° 27 Essai de stabilisation du réglage d'un groupe hydroélectrique muni de chambre d'équilibre, par Michel Cuénoud et André Gardel, ingénieurs.
- N° 28 Recherche d'une condition de stabilité. - Commentaires sur la condition de stabilité, par D. Gaden, professeur.

- N° 29 Les efforts parasitaires dans les ouvrages hyperstatiques en béton précontraint, par F. Panchaud, professeur.
- N° 30 Extension de la méthode des lignes d'influence au calcul des systèmes articulés de l'espace, par G. Roubakine, ingénieur.

En souvenir du séjour des universitaires italiens à Lausanne, Pully et Vevey durant les années 1944-1945, une cérémonie fut organisée, le 24 avril 1954 à l'École avec le concours du Cartel vaudois d'aide aux réfugiés. Des discours furent prononcés par M. le professeur M. Bridel, recteur ; M. le professeur R. Secrétan, ancien recteur ; M. le professeur G. Colohnetti, président du Conseil national italien des recherches ; M. Casati, président de l'Union régionale des provinces lombardes, et M. le professeur A. Stucky, directeur. Des diplômes et des médailles de reconnaissance furent remises à différentes personnalités. La Municipalité de Lausanne offrit un vin d'honneur.

En juillet, un groupe de 40 élèves de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège a été reçu à notre école, avant d'entreprendre un voyage d'études en Suisse, organisé par nos soins.

A fin septembre, l'École eut également le plaisir d'accueillir dans ses laboratoires et instituts un groupe d'étudiants de l'Université de Pise, puis l'Association internationale E. U. S. E. C., des représentants des sociétés d'ingénieurs de l'Europe occidentale et des Etats-Unis d'Amérique.

De telles rencontres deviennent de plus en plus importantes et doivent être encouragées.

M. le professeur Mercier a été invité à faire deux conférences, l'une à Lyon, à l'Association française des électriciens, et l'autre à Paris, dans le cadre de la Société française de physique, sur des travaux entrepris dans son laboratoire, dans le domaine des ultrasons et de la théorie du vide.

Au mois de mars, M. le professeur A. Stucky fut invité à faire une série de leçons sur la théorie et la construction des barrages à la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Liège et à celle de l'Université libre de Bruxelles. Il donna en outre une conférence intitulée « Eloge de l'ingénieur » devant les membres de l'Association royale des ingénieurs et des industriels, à Bruxelles.

Lors du Congrès international de philosophie des sciences, tenu en août à Zurich, M. Stucky fut également appelé à exposer ses idées sur sa conception de l'ingénieur devant la section « L'homme et la technique ».

M. le professeur Derron a représenté l'École à la Conférence des représentants des sociétés d'ingénieurs de l'Europe occidentale et des Etats-Unis qui tint ses assises à Zurich.

Plusieurs conférences et films ont été présentés aux étudiants.

Lors de la cérémonie annuelle de collation des diplômes et prix, M. le professeur A. Fath prononça une allocution sur l'ingénieur et l'industrie.

M<sup>me</sup> A. Virieux-Reymond donna deux conférences intitulées : « Les théories atomistiques dans l'antiquité et l'intérêt que leur étude présente pour nous » et « La formation de l'idée de loi scientifique dans l'antiquité ».

Deux conférences furent également données par M. Wehrlé sur le « Weltbild aléatoire et les régimes dissipatifs ».

La Société auxiliaire de coordination des travaux d'aménagement du Rhône à Donzère mit gracieusement à la disposition de l'école deux films techniques dont la projection rencontra un vif succès ; il s'agissait de la « Construction du canal de dérivation de Donzère-Mondragon » et de la « Construction du bloc usine-déchargeur-écluse de l'aménagement de la chute de Donzère-Mondragon ».

En collaboration avec le groupe vaudois de l'Association des amis de la Finlande et le groupe des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, l'Ecole organisa la conférence donnée par le grand architecte finlandais, M. le professeur Alvar Aalto, sur « l'Architecture finlandaise contemporaine ».

Enfin, les étudiants eurent encore le privilège d'entendre, au seuil de sa retraite, M. le professeur Hegg donner sa « dernière leçon ».

Deux manifestations agrémentèrent la vie des étudiants au semestre d'été : la traditionnelle journée de l'E. P. U. L. avec joutes sportives suivies, le soir, d'un bal qui réunit jeunes et anciens ; un voyage d'études de trois jours en Italie du Nord auquel prirent part les étudiants des semestres supérieurs de l'Ecole d'ingénieurs. Un programme spécial avait été établi à l'intention de chacune des sections comportant la visite d'usines, de fabriques et d'aménagements hydro-électriques de Milan et environs. De leur côté, les élèves architectes firent plusieurs visites de chantiers, notamment une excursion à Berne.

**Bibliothèque.** — M<sup>lle</sup> Cuany, assistante-bibliothécaire, ayant résilié ses fonctions, fut remplacée par M<sup>me</sup> Segantini jusqu'à la fin 1953. Depuis janvier 1954, ce poste est occupé par M<sup>me</sup> Roulin, qui fait bénéficier l'école de sa grande expérience en matière de bibliothéconomie.

Divers dons sont venus enrichir les collections de la bibliothèque en particulier un important lot d'ouvrages de géologie et de science du pétrole offert par la Société Shell-Switzerland à Zurich, ainsi que des publications léguées par le professeur M. Lugeon.

## ÉCOLE CANTONALE DE DESSIN ET D'ART APPLIQUÉ

**Elèves.** — Durant l'année scolaire 1953-54, 108 élèves ont fréquenté les cours (123 en 1953-54) soit 40 Vaudois, 41 Confédérés et 27 étrangers (49 jeunes gens et 59 jeunes filles). Au total, le nombre des élèves réguliers a été de 70 et 38 élèves n'ont suivi qu'un certain nombre de cours. A ce nombre, il faut ajouter encore une centaine d'élèves de l'École d'architecture.

**Certificats et diplômes.** — Fin juin, l'école a décerné : 2 brevets de maître de dessin ; 1 certificat d'études générales (Beaux-Arts) ; 6 diplômes d'artiste-décorateur ; 1 diplôme de dessinateur de mode ; 7 certificats d'art appliqué. En outre, 2 élèves ont subi avec succès les épreuves de première session pour l'obtention du brevet de maître de dessin.

**Concours de vacances.** — 8 concurrents y ont pris part et 6 ont été récompensés par des prix en espèces.

**Bibliothèque.** — Elle s'est enrichie de quelques volumes intéressants.

**Voyages.** — Cette année, l'école a repris la tradition des voyages d'art à l'étranger. Pendant les vacances de Pâques, une trentaine d'élèves, sous la conduite de M. J.-P. Kaiser, ont fait un voyage de huit jours en Italie, visitant les villes de l'Italie du Nord : Brescia, Vérone, Padoue, Vicence, Venise et Ravenne. D'autres voyages d'études ont été organisés : en juin : visite de l'exposition du nouveau musée de Sao Paolo, à Berne, et de l'exposition de l'œuvre gravé et dessiné de Picasso, à Zurich. En octobre : visite de la Triennale à Milan et en novembre : visite de l'exposition van Gogh, à Zurich.

## VII. Bibliothèques, archives, musées, monuments historiques

### Bibliothèque cantonale et universitaire

#### I. Administration générale

**Personnel.** — M<sup>lle</sup> June Rossier, assistante, a été nommée, le 1<sup>er</sup> novembre, bibliothécaire à la Faculté de droit. Son engagement à la Bibliothèque ne devant prendre fin qu'au 31 décembre, un arrangement est intervenu avec la faculté de droit, qui lui a permis de

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	Bud Recettes
<b>303 8. Enseignement professionnel</b> . . . . .		<b>2,40</b>
281 Subventions fédérales . . . . .		2,40
811 Subventions fédérales . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		
<b>304 Enseignement supérieur et des cultes</b>		
<b>304 1. Université</b> . . . . .		<b>690,85</b>
121 Loyers . . . . .		5
177 Ecolages, finances de cours et d'examens . . . . .		600,0
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		25,4
243 Remboursement de prestations sociales . . . . .		3,0
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		1,0
262 Produit des analyses de l'institut de bactériologie . . . . .		35,0
281 Subventions fédérales . . . . .		18,3
283 Autres subventions . . . . .		7,5
331 Amortissements sur dépenses hors budget . . . . .		
341 Versement aux fonds spéciaux . . . . .		
421 Traitements au personnel régulier . . . . .		
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	29,400	
425 Traitements des membres du corps enseignant supérieur . . . . .		
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .	32,440	
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .	3,000	
434 Prime assurance contre les accidents et la famille . . . . .		
435 Autres prestations sociales . . . . .	10,975	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .		
441 Indemnités diverses . . . . .		
444 Indemnités pour prestations diverses . . . . .		
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		



Catégories éléments	Budget 1954		Comptes 1954		Comptes 1953	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	<b>2,400</b>	<b>45,400</b>	<b>2,372.—</b>	<b>45,345.—</b>	<b>2,339</b>	<b>45,292</b>
	2,400		2,372.—		2,339	
		2,400		2,372.—		2,339
		43,000		42,973.—		42,953
	<b>690,850</b>	<b>4,357,695</b>	<b>739,598.61</b>	<b>4,450,115.22</b>	<b>718,315</b>	<b>4,238,670</b>
	500		230.—		180	4 238 664
	600,000		639,582.80		621,727	
	25,490		37,590.60		29,291	
	3,000		6,811.80		2,006	
	1,000		848.05		993	
	35,000		33,127.36		34,412	
	18,360		13,908.—		19,203	
	7,500		7,500.—		10,500	
		60,200		60,200.—		60,150
		24,000		24,000.—		24,000
		635,000		603,512.40		603,435
29,400		337,600		360,060.55		339,085
		1,512,000		1,508,182.80		1,465,556
		58,800		56,887.15		57,046
		755,500		745,792.25		734,033
32,440		68,000		88,032.60		70,047
3,000		115,000		113,995.90		97,915
		3,900		3,586.60		3,730
10,975		1,500	$\Delta = 755\%$	14,339.—		1,500
		66,500		60,659.75		62,260
		7,500		6,500.40		5,399
		200		—		—
		80,625		77,254.75		73,201

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément	But Recettes
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .	3,300	
515 Livres, journaux, périodiques, divers . . . . .		
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	3,500	
522 Taxes postales . . . . .		
527 Frais généraux divers . . . . .		
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
612 Entretien des immeubles . . . . .	8,100	
613 Loyers . . . . .		
614 Entretien des locaux . . . . .		
615 Eau, gaz, électricité . . . . .		
616 Chauffage . . . . .		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement . . . . .		
622 Machines et matériel d'exploitation . . . . .	94,585	
628 Assurances du mobilier, des machines et du matériel . . . . .		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .		
711 Autres dépenses . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .	5,000	
<b>304 2. Bibliothèque et archives cantonales . . . . .</b>		1
141 Versements par des fonds spéciaux . . . . .		
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		
331 Amortissement sur dépenses hors budget . . . . .		
421 Traitements au personnel régulier . . . . .		
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .	2,600	
427 Allocations pour enfants . . . . .	600	
428 Allocations complémentaires . . . . .		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .	3,400	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .		
443 Vacations et débours . . . . .		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .		

Cations lément	Budget 1954		Comptes 1954		Comptes 1953	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		9,900		8,445.35		8,003
3,300		23,960		22,133.10		15,858
		350		267.35		304
3,500		19,000		22,515.50		21,482
		500		500.—		500
		8,600		4,048.10		10,217
		8,000		8,431.45		7,975
8,100		2,000		10,100.—		1,445
		57,950		56,468.—		64,468
		7,260		6,801.25		5,687
		600		510.62		534
		3,500		3,281.05		3,002
		—		—		22,437
94,585		255,600		350,071.20		261,725
		950		876.20		864
		50,000		50,000.—		27,927
		13,900		8,661.90		4,876
5,000		169,300		174,000.—		184,000
	<b>100</b>	<b>419,950</b>	<b>—</b>	<b>412,652.55</b>	<b>20,000</b>	<b>424,110</b>
	—		—		20,000	
	100		—		—	
		5,000		5,000.—		5,000
		150,600		144,228.—		143,759
2,600		50,400		48,315.15		45,354
600		3,600		4,125.—		3,600
		67,000		63,364.40		63,635
3,400		18,600		18,724.20		17,419
		5,500		5,200.45		5,118
		1,200		544.90		1,017
		400		400.—		400

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplément.	E Recott
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .		
612 Entretien des immeubles . . . . .	8,000	
613 Loyers . . . . .		
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .		
616 Chauffage . . . . .		
621 Mobilier d'exploitation . . . . .		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .	1,500	
<b>304 3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole cantonale de dessin et d'art appliqué . . . . .</b>		<b>41,</b>
121 Loyers . . . . .		—
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens . . . . .		16,
242 Remboursement de rétributions du personnel . . . . .		
252 Remboursement sur frais divers et taxes . . . . .		
281 Subventions fédérales . . . . .		22,
283 Autres subventions . . . . .		2,
341 Versements aux fonds spéciaux . . . . .		
421 Traitements au personnel régulier . . . . .		
422 Traitements au personnel occasionnel . . . . .		
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .	8,900	
437 Contribution de l'Etat à l'A.V.S. . . . .		
443 Vacations et débours . . . . .		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .	1,000	
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		

Locations plément	Budget 1954		Comptes 1954		Budget 1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
		61,800		61,202.10		51,354
		500		—		1,060
		5,200		4,220.80		1,981
		800		692.20		714
8,000		—		8,098.—		—
		17,200		17,200.—		17,200
		1,500		1,173.75		1,510
		1,200		1,072.75		1,135
		10,000		8,519.20		14,694
		15,000		14,621.65		44,706
1,500		4,450		5,950.—		4,450
	<b>41,150</b>	<b>607,370</b>	<b>31,433.45</b>	<b>596,523.51</b>	<b>37,937</b>	<b>563,500</b>
	—		10.—		—	
	16,000		15,231.25		14,016	
	250		337.40		583	
	200		46.80		87	
	22,000		13,108.—		20,550	
	2,700		2,700.—		2,700	
		100,000		100,000.—		100,000
		145,500		144,398.20		137,791
		106,500		100,329.95		101,302
		12,000		10,445.—		10,860
		83,000		78,691.65		77,023
		17,900		18,841.80		15,816
8,900		—		6,397.—		1,900
		7,050		6,249.15		6,178
		1,700		1,571.95		1,572
1,000		—		902.40		—
		8,600		7,403.50		7,441
		1,350		1,132.05		1,027
		1,750		1,024.05		1,369

30 Département de l'Instruction publique et des Cultes	Allocations supplémentaires	B Recott
521 Abonnements et taxes téléphoniques . . . . .	700	
527 Frais généraux divers . . . . .		
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .	6,500	
612 Entretien des immeubles . . . . .		
613 Loyers . . . . .		
614 Entretien des bureaux et autres locaux . . . . .		
621 Mobilier d'exploitation . . . . .		
622 Machines et matériel d'enseignement . . . . .	13,500	
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections . . . . .		
811 Subventions fédérales . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .		
<b>304 4. Cultes . . . . .</b>		<b>13</b>
121 Loyers . . . . .		4
242 Remboursement de rétribution du personnel . . . . .		6
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel . . . . .		3
421 Traitements au personnel régulier . . . . .		
425 Traitements des membres du corps pastoral . . . . .	37,000	
427 Allocations pour enfants . . . . .		
428 Allocations complémentaires . . . . .		
431 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .		
433 Contributions de l'Etat à la caisse de pensions . . . . .	39,730	
435 Autres prestations sociales . . . . .	1,410	
437 Contribution de l'Etat à l'A. V. S. . . . .		
441 Indemnités diverses . . . . .	1,500	
445 Indemnités pour usage de véhicules privés . . . . .		
511 Fournitures, impressions, reliure . . . . .		
512 Frais d'insertions . . . . .		
513 Mobilier et machines de bureau . . . . .		
531 Indemnités et frais des commissions . . . . .		
621 Mobilier d'exploitation . . . . .		
812 Subventions cantonales . . . . .	60,000	

ations ément	Budget 1954		Comptes 1954		Comptes 1953	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
700		2,800		3,582.20		3,435
		1,000		783.75		21
6,500		500		175.50		204
		—		6,259.50		—
		4,400		4,400.—		4,400
		3,020		1,990.10		2,128
		6,200		4,756.75		5,747
3,500		4,500		4,444.75		4,117
		52,600		56,394.26		44,264
		12,000		1,500.—		9,920
		35,000		34,850.—		26,980
	<b>13,800</b>	<b>3,454,400</b>	<b>12,493.—</b>	<b>3,542,065.45</b>	<b>12,418</b>	<b>3,521,273</b>
	4,300		2,979.60		3,679	
	6,500		7,396.—		6,685	
	3,000		2,117.40		2,054	
		6,500		6,499.80		6,499
7,000		2,070,000		2,101,085.95		2,035,276
		119,600		119,337.—		117,135
		748,300		739,201.80		724,982
		700		600.60		600
9,730		210,000		216,654.30		205,010
1,410		1,000		2,410.—		8,150
		59,200		57,284.70		66,864
1,500		10,000		11,174.95		9,610
		12,000		13,242.85		8,682
		8,500		6,338.80		6,820
		200		321.80		207
		1,000		1,022.—		1,000
		50,000		49,830.90		43,064
		300		—		—
0,000		157,100		217,060.—		287,370

30 Départ. de l'Instruction publique et des Cultes		Allocations supplém.		Recet
		Recettes	Dépenses	
<b>Récapitulation</b>				
301	Administration générale . . . . .		9,000	
302	Enseignement primaire			
	1. Frais divers pour l'instruction . . . . .		58,000	91
	2. Remplacement d'instituteurs appelés au service militaire . . . . .			6
	3. Cours d'éducation civique . . . . .			19
	4. Enseignement ménager . . . . .			
	5. Internats ménagers . . . . .			1
	6. Orientation professionnelle . . . . .			
	7. Institut des sourds-muets et enseignement aux anormaux . . . . .		17,000	9
303	Enseignement secondaire			
	1. Recettes et dépenses générales . . . . .		19,850	1
	2. Gymnases classique et scientifique . . . . .		4,088	4
	3. Collège classique cantonal . . . . .			5
	4. Collège scientifique cantonal . . . . .		700	4
	5. Ecole de commerce et d'administration . . . . .			26
	6. Collèges communaux et écoles supérieures . . . . .			5
	7. Ecoles normales . . . . .		750	15
	8. Enseignement professionnel . . . . .			
304	Enseignement supérieur et cultes			
	1. Université . . . . .		190,300	69
	2. Bibliothèque et archives cantonales . . . . .		16,100	
	3. Musées cantonaux, monuments historiques, Ecole de dessin . . . . .		30,600	4
	4. Cultes . . . . .		139,640	1
	Totaux . . . . .	—	486,028	2,64
	Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	486,028	—	21,49
	Sommes égales . . . . .	486,028	486,028	24,14



ment. enses	Budget 1954		Comptes 1954		Comptes 1953	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
9,000	4,500	431,600	21,395.45	418,828.55	4,588	399,989
58,000	916,470	8,633,340	1,065,638.01	8,482,659.19	1,013,552	8,080,172
	60,000	180,000	62,423.70	136,577.40	85,064	170,972
	—	96,800	—	72,698.58	—	77,052
	191,000	551,400	196,652.—	544,799.55	179,524	487,816
	—	—	—	—	38,623	94,042
	10,400	36,700	10,222.—	34,770.85	9,560	29,911
7,000	96,080	233,750	109,548.05	228,915.88	108,598	223,528
9,850	14,000	153,300	13,834.50	181,284.60	14,576	123,794
4,068	44,000	437,450	40,848.30	415,229.81	45,919	420,464
	55,000	694,850	54,500.—	710,099.95	53,200	685,744
700	44,000	607,800	57,188.60	592,478.50	29,653	582,880
	260,000	1,066,700	254,216.95	1,051,452.26	255,558	1,044,260
	51,500	1,416,600	52,585.60	1,365,145.25	51,026	1,352,499
750	152,300	717,200	140,438.50	681,952.46	139,638	664,109
	2,400	45,400	2,372.—	45,345.—	2,339	45,292
0,300	690,850	4,357,695	739,598.61	4,450,115.22	718,315	4,238,670
3,100	100	419,950	—	412,652.55	20,000	424,110
0,600	41,150	607,370	31,433.45	596,523.51	37,937	563,500
9,640	13,800	3,454,400	12,493.—	3,542,065.45	12,418	3,521,273
5,028	2,647,550	24,142,305	2,865,388.72	23,963,594.56	2,820,093	23,230,086
—	21,494,755	—	21,098,205.84	—	20,409,993	—
1,028	24,142,305	24,142,305	23,963,594.56	23,963,594.56	23,230,086	23,230,086

## Résumé du compte général pour l'a

DÉPARTEMENTS	Allocations supplém.		Recette
	Recettes	Dépenses	
Finances . . . . .	—	311,220	82,072,
Justice et police . . . . .	8,800	233,780	4,870,
Instruction publique et cultes . . . . .	—	486,028	2,647,
Intérieur . . . . .	983,000	1,180,296	11,928,
Agriculture, industrie et commerce . . . . .	270,900	1,590,003	10,924,
Militaire . . . . .	80,350	74,000	4,432,
Travaux publics . . . . .	800,594	702,832	14,432,
Totaux . . . . .	2,143,644	4,578,158	131,309,
Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	2,434,514	—	5,548,
Excédent des recettes sur les dépenses . . . . .			
Sommes égales . . . . .	4,578,158	4,578,158	136,85,

**général pour l'année 1954**

int. ses	Budget 1954		Comptes 1954		Comptes 1953	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
,220	82,072,330	23,338,435	87,240,521.09	23,712,471.98	89,236,031	22,615,413
,780	4,870,414	12,941,189	5,278,235.95	12,639,069.20	5,081,833	12,369,301
,028	2,647,550	24,142,305	2,865,388.72	23,963,594.56	2,820,093	23,230,086
,295	11,928,273	28,416,260	12,708,306.36	28,273,983.77	14,121,318	29,067,570
,003	10,924,732	22,919,113	10,655,510.49	23,176,642.64	11,349,514	22,337,128
,000	4,432,800	4,668,545	3,916,296.25	4,045,917.55	4,182,808	4,349,883
,832	14,432,930	20,431,903	15,242,284.47	20,362,239.52	14,166,215	19,861,264
,158	131,309,029	136,857,750	137,906,543.33	136,173,919.22	140,957,815	133,830,647
	5,548,721	—	—	—	—	—
				1,732,624.11		7,127,167
,158	136,857,750	136,857,750	137,906,543.33	137,906,543.33	140,957,815	140,957,815